



La CAP d'Avancement 2020 Aura lieu le mardi 3 décembre

La prochaine CAP qui traitera de l'avancement de grade et la promotion interne pour 2020 ainsi que des affaires diverses (mises à disposition, intégrations, détachements, disponibilités...) aura lieu **le 3 décembre 2019**.

A l'heure du gel du point d'indice et des attaques répétées contre le statut de la fonction publique, l'avancement reste un enjeu majeur dans la reconnaissance de nos compétences, mais aussi de notre pouvoir d'achat.

Vos élus CGT auront à cœur de défendre un avancement juste pour tous et seront très attentifs à l'arbitrage encore en cours de l'Administration concernant l'ouverture des postes et ce, dans le respect des ratios votés en Comité Technique.

Les élus CGT font le constat que pour la première fois dans notre collectivité, la CAP a lieu avant la campagne d'entretien professionnel annuel.

Par conséquent les agents n'ont droit ni à l'expression de leurs attentes, ni à leur contradictoire pouvant leur permettre de défendre leur avancement et leur projet professionnel et/ou de formation.

Une fois de plus, nous sommes à votre disposition pour échanger avec vous autour de votre situation personnelle, n'hésitez pas à nous contacter par mail, un élu de votre catégorie vous rappellera.

Des questions ?

Besoin d'informations ?

Contactez nous par mail : syndicatcgt@var.fr

**Parce que l'avancement concerne l'ensemble des agents,
parce que la CGT à cœur de défendre
un avancement juste pour tous, restons vigilants,
rejoignez-nous ! Adhérez à la CGT !**

Vos élus CGT en CAP

Tous ensemble